

PRESIDENCE DU CONSEIL
DES MINISTRES

SECRETARIAT GENERAL
DU CONSEIL DES MINISTRES

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail*Démocratie*Paix

DECRET N° 78/149 DU 1^{er} MARS 1978
modifiant l'Article 3 du décret 76/299 du 13/8/76
fixant la réglementation du Logement et de
l'Ameublement administratifs.

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI, PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE, CHIEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL
DES MINISTRES -

Vu l'acte fondamental du 5 Avril 1977 ;
Vu l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire
du Parti et fixant ses attributions;
Vu l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la
structuration du Comité Militaire du Parti;
Vu le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du
Conseil des Ministres;
Vu l'Ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du
Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;
Vu le décret n°76/299 du 13 Août 1976 fixant la réglementation du
Logement et de l'Ameublement administratifs;
Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - L'article 3 du décret 76/299 du 13 Août 1976 fixant la réglementation du Logement et de l'Ameublement administratifs est modifié comme suit :

Article 3 (nouveau). - Bénéficient d'une résidence de fonction :

- les Chefs d'Etat-Major Adjoints :
Chefs des Bureaux de l'Etat-Major Général de l'A.P.N. ;
Chargé des problèmes de la Marine Nationale ;
Chargé des problèmes de l'Armée de l'Air.
- Les Commandants de Zones Militaires
- le Président des Délégations Spéciales de Régions, de District ou de Commune.
- les Chefs de Postes de Contrôle administratifs (P.C.A.)

...../.....

Article 2.- Le présent Décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera. /.-

BRASSAVILLE, LE 1^{er} MARS 1970

par Le Président du Comité Militaire
du Parti, Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
des Ministres,

Le Deuxième Vice-Président du Comité
Militaire du Parti, Premier Ministre,
Chef du Gouvernement, Ministre du Plan.

Colonel Louis SILVANO.

Le Ministres des Finances

Henri L O P E S.-

GENERAL JOACHIM Y...

Le Ministre du Travail et de
la Justice, Garde des Sceaux

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

Prof